



ENVOI PAR COURRIEL

Québec, le 12 août 2016

Madame Sylviane Legault
Coordonnatrice
Comité de suivi Canadian Malartic
866, rue Royale, bureau 103
Malartic (Québec) J0Y 1Z0

Objet : Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et
de déviation de la route 117 à Malartic
Questions complémentaires du 12 août 2016 (DQ24 n^{os} 1)

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 14, 15 et 16 juin 2016 sur le projet mentionné, la commission la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, une demande pour laquelle une réponse est attendue d'ici le mardi 17 août prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour la réalisation de ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission
p. j. (1)

Question complémentaire du 12 août 2016 (DQ24 n^{os} 1

- 1.** Veuillez préciser ce que sont des jetons de présence et comment fonctionne ce système de rémunération.